

Cordemais : ces élus qui veulent encore y croire

ÉNERGIE. Dans un courrier adressé à Emmanuel Macron, huit parlementaires de Loire-Atlantique lui demandent de revenir sur la décision de fermeture de la centrale en 2027 et de relancer le projet de conversion à la biomasse.

Un mois après l'annonce, par la direction d'EDF, de l'abandon du projet Écocombustet de la fermeture de la centrale en 2027, confirmée début octobre par la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher, huit parlementaires de Loire-Atlantique (*) croient encore possible d'empêcher l'inéluctable. Dans une lettre ouverte adressée au président de la République, ces cinq députés et trois sénateurs l'adjurent de demander au gouvernement de revenir sur cette décision « *inacceptable* ».

» « Une trahison »

Rappelant qu'il y a un an Emmanuel Macron avait acté la conversion à la biomasse des deux dernières centrales à charbon françaises, les élus estiment que l'abandon du projet Écocombust constitue « *une trahison de la parole présidentielle et une remise en cause unilatérale par l'État du « pacte de Cordemais » signé en 2020 avec les collectivités locales* ».

Porté par le groupe Paprec, le projet Écocombust 2 prévoyait la construction sur le site d'une usine de production de black pellets à partir de déchets de bois, en vue de remplacer le charbon. « *Un projet vertueux, alliant le savoir-faire des salariés et la transition écologique d'un outil de production électrique essentiel pour notre région*. »



La centrale EDF de Cordemais devrait s'arrêter définitivement en 2027.

Photo Presse Océan-XB

» Un risque pour le réseau

Pour les parlementaires, « *l'arrêt de toute production d'énergie sur le site de Cordemais priverait la région des Pays de la Loire de son moyen de production électrique pilotable le plus puissant* ».

Selon eux, « *cela affaiblirait la robustesse du réseau national, en particulier dans l'Ouest, alors que les dernières années ont montré la fragilité de notre pays en la matière et que l'avenir demeure incertain* ». Une allusion au démarrage chaotique du nouveau réacteur

EPR de la centrale nucléaire de Flamanville, dont le raccordement au réseau n'interviendrait pas avant un an.

» Drame humain

Les signataires du courrier évoquent en fin les conséquences de la fermeture de Cordemais pour les 350 agents EDF et les 120 sous-traitants travaillant sur le site. « *Ce sont des centaines de familles, dont plusieurs ont déjà vécu le drame de la fermeture d'autres sites industriels, qui seront frappées* », soulignent-ils.

Et les 200 emplois promis par EDF avec l'installation d'une usine Framatome de fabrication de tuyauteries pour centrales nucléaires ne couvriront pas le nombre de postes supprimés.

» Jusqu'en 2030 au moins

Les parlementaires plaident donc pour « *la conversion sans tarder de 40 % de la production de la centrale de Cordemais à la biomasse, afin de réduire les émissions de CO₂ et qu'EDF garantisse la capacité de production de la centrale*

au moins jusqu'en 2030, en assurant le tuilage vers les emplois d'avenir sur le site ». Mais pour l'heure les chances de voir EDF et le gouvernement revenir sur leur décision paraissent très minces, pour ne pas dire nulles.

X.B.

(*) Les députés Ségolène Amiot (LFI), Matthias Tavel (LFI), Karim Benbrahim (PS), Fabrice Roussel (PS), Sandrine Josso (Modem) et les sénateurs Karine Daniel (PS), Philippe Grosvalet (divers gauche) et Ronan Dantec (écologiste).